

*Saint-Henri de Lévis, 4 décembre 2002*

*Bureau des audiences publiques  
en environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
À l'attention de Madame Renée Poliquin  
575, St-Amable, bureau 2.10  
Québec, Québec  
G1R 6A6*

**Objet : Décharge du Lac Sergent**

*Madame Poliquin,*

*J'ai eu vent du projet d'aménagement d'un barrage à la décharge du Lac Sergent et j'ai pris connaissance du dossier. Suite à cela, par la présente, je vous transmets mes commentaires et mon opinion sur ce dossier.*

*Cela fait plus de 16 ans que je foule de mes pieds le site de la rivière de la décharge du Lac Sergent et bien au-delà de cette portion de terre. J'ai eu, à de nombreuses occasions et en toutes saisons le loisir et la chance, en famille et avec des amis, d'observer la faune et la flore, faire des pique-niques, des randonnées pédestre, de la raquette, du ski de fond, pratiquer la pêche à la truite de rivière, faire de la glissade, de la baignade, du camping et me rendre compte que cette terre est aimée, aménagée et entretenue avec soin.*

*Il m'apparaît évident et sans équivoque qu'un tel territoire se doit d'être protégé et qu'il ne doit pas être l'hôte d'une autre erreur humaine. Il y a déjà trop de catastrophes écologiques provoquées par les humains; il faut donc mesurer toutes les conséquences de la mise en place d'un barrage en amont de cette rivière et prévoir tous les effets négatifs de cette infrastructure sur son bassin environnant.*

*Que les erreurs du passé nous aider à prendre des décisions éclairées pour l'avenir de nos enfants et de nos petits-enfants.*

*Je vous remercie de l'attention que vous porterez à la présente,*

*Marjolaine Bédard*